



Mamoudzou, le 11 juillet 2017

À plusieurs reprises, les organisations syndicales de la Direction de l'Écologie de l'Aménagement et du logement de Mayotte ont rencontré leur Direction dans le cadre des discussions sur l'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés ainsi que leurs carrières.

Le constat d'échec de la politique de notre direction en matière de gestion du personnel, du dialogue social, de la gestion du service et en matière de résorption de la précarité des agents intégrés ne sont plus à démontrer.

Considérant que la reprise des anciennetés des agents intégrés qui permettrait à l'ensemble des agents de prétendre un avancement significatif dans leurs carrières et de ce fait pouvoir avoir une retraite décente est remis en cause sans explication notable ni sérieuse,

Considérant les inégalités de prestations sociales entre fonctionnaires d'État,

Considérant que malgré les deux débrayages de ces derniers jours, aucune réponse concrète n'a été apportée ni par notre Direction, ni par notre ministère de tutelle aux organisations syndicales de la DEAL Mayotte,

Pour ces motifs

L'intersyndicale SNP2E-FO DEAL Mayotte, SNUITAM (FSU) DEAL Mayotte, CGT DEAL Mayotte a pris la décision de se mettre en grève illimitée pour revendiquer et faire valoir les éléments suivants :

- l'application sans condition du décret n°1149 du 26 octobre 2016 portant la reprise d'anciennetés des agents de catégorie C ;
- la reprise d'anciennetés des agents intégrés dans les corps et cadres d'emplois de C, B et A ;
- le rétablissement du respect mutuel entre personnel et la hiérarchie ;
- l'égalité de prestations sociales entre les fonctionnaires ;
- le paiement des indemnités de suggestions horaires (ISH) à tous les agents de catégories C.

À ce titre, l'intersyndicale des sections syndicales de la DEAL Mayotte appelle l'ensemble des agents de la Direction de l'Écologie de l'Aménagement et du Logement de Mayotte à cesser le travail dès **le mercredi 26 juillet 2017 à 6 h 30**, pour **une durée illimitée** et à se conformer aux différentes consignes qui leur seront données.

SNP2E-FO

MADI M'COLO Hamidou

SNUITAM (FSU)

SAID-HACHIM Dhoiffari

CGT

MADI SOILIHI Kamardine